Envoyé en préfecture le 02/09/2025
Reçu en préfecture le 02/09/2025
Publié le 03/09/2025
ID : 062-216207530-20250825-D_2025_0825_05-DE

VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY
www.saint-laurent-blangy.fr

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 25 août 2025

Délibération N° 25/08/2025 2-2

COLLECTE ET RECYCLAGE DES TEXTILES ET CHAUSSURES

CONTRAT AVEC LE SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION ET L'ECO-ORGANISME REFASHION

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 août à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 19 août 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Fatima ATTINI, Alain STEUX, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Lucas CHASSAGNE, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

M. Christophe LOURME qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE
Mme Béatrice WOZNIAK qui a donné procuration à M. Fabrice CAPRON
M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS
Mme Fabienne CAMUS qui a donné procuration à M. Philippe MERCIER
Mme Corinne MERCIER qui a donné procuration à Mme Angélique DELMEIREN

Étaient absents :

M. Serge BRUNEAU
Mme Maggy JANSSOONE

M. Marc LABUR est élu Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

Le Syndicat Mixte Artois Valorisation a été contacté pour participer à une initiative en faveur de la transition écologique, en collaboration avec REFASHION, l'éco-organisme de la filière textile d'habillement, linge de maison et chaussures.

Face à la problématique que représente aujourd'hui la production massive des textiles, tant au niveau national qu'international, le SMAV, en partenariat avec REFASHION, propose d'être un acteur engagé dans cette pratique en mettant en place des collectes permanentes des textiles et des chaussures usagés au sein des établissements publics : mairies, écoles, centres culturels et sportifs, etc... grâce à des bornes de collecte.

Envoyé en préfecture le 02/09/2025
Reçu en préfecture le 02/09/2025
Publié le 03/09/2025
ID : 062-216207530-20250825-D_2025_0825_05-DE

Ce service, pris en charge par l'éco-organisme, est totalement gratuit. Simple d'utilisation et d'installation, ces bornes sont livrées directement par REFASHION et les textiles et chaussures usagées sont ensuite collectés par des prestataires sélectionnés par l'éco-organisme. Le vidage s'effectue par simple demande en ligne.

Cette action simple permet non seulement d'informer petits et grands citoyen(ne)s à la deuxième vie des textiles et chaussures, mais aussi de soutenir concrètement l'économie circulaire dans nos territoires.

Considérant ce qui précède, il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'opération de collecte des textiles et des chaussures proposée par le Syndicat Mixte Artois Valorisation ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat avec le Syndicat Mixte Artois Valorisation et l'éco-organisme REFASHION.

« La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa publication.
Elle est également susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux dans le même délai. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux »

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Nicolas DESFACHELLE
Maire,

MAIRIE DE SAINT-LAURENT-BLANGY (Pas-de-Calais)